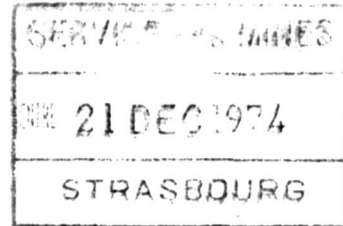


UNIVERSITÉ LOUIS PASTEUR
SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE
D'ALSACE ET DE LORRAINE



CONTRAINTES RELATIVES A
L'EXPLOITATION DU GISEMENT ALLUVIONNAIRE
DE LA PLAINE D'ALSACE

BAS-RHIN

13 DECEMBRE 1974

Dans le cadre des conventions passées entre le Service Régional de l'Équipement Alsace pour le compte de l'Organisation des Etudes de Développement et d'Aménagement de la Région Alsace, le Service des Mines, Arrondissement Minéralogique de Metz Région Alsace et le Service de la Carte Géologique d'Alsace et de Lorraine, ce dernier a effectué l'étude des contraintes relatives à l'exploitation du gisement alluvionnaire de la Plaine d'Alsace (Bas-Rhin).

Les travaux comportent le recueil des contraintes auprès des différentes administrations, et leur mise en forme en vue de l'établissement de deux cartes de synthèse, l'une portant sur le milieu naturel, l'autre sur l'aménagement du territoire. Elles doivent servir de base à l'élaboration d'une troisième carte qui permettra d'orienter l'implantation des gravières et d'assurer une meilleure gestion de cet important gisement.

1. ANTECEDENT

En 1973, une première carte au 1/50 000 du Bas-Rhin en 2 coupures des ressources et contraintes a été réalisée et présente les contraintes naturelles et les contraintes créées par l'homme. Il s'est ensuite avéré nécessaire de préciser ces données.

En 1974, dans le cadre de l'étude des ressources en sables et graviers d'alluvions dans la plaine d'Alsace, une nouvelle cartographie précisant les ressources en matériaux a porté sur deux types de cartes au 1/50 000 en deux coupures pour le Bas-Rhin.

.../...

.../...

- l'une représentant l'épaisseur sèche totale (découverte + alluvions) au-dessus du niveau des hautes eaux de 1972 ; l'autre, l'épaisseur des alluvions. Ces documents ont été présentés dans la note du SCGAL de Juin 1974.

2. CARTE DES CONTRAINTES

La représentation des différentes contraintes a été effectuée dans deux types de cartes (on a toujours utilisé les deux coupures Nord et Sud au 1/50 000 du Bas-Rhin).

a) Milieu naturel

Sur cette carte, ont été reportées les contraintes liées au milieu naturel :

- les forêts sont représentées et classées selon deux critères principaux : la productivité (bois et chasse) et l'intérêt dans le cadre de l'environnement (écologie, biologie, loisir forêt écran). On ne dispose pas actuellement de renseignements sur certaines forêts.

- les valeurs agricoles des sols apparaissent en complément au secteur forestier. Cinq critères ont été dégagés et l'on remarque que les très bonnes terres correspondent grossièrement au recouvrement loessique ou limoneux, et les bonnes terres aux zones de limons et de tourbes ; enfin les terres passables et médiocres coïncident le plus souvent avec les zones de ried où se concentrent les zones de forêts.

.../...

.../...

- les zones inondables sont de deux natures : les zones de rétention et les zones d'écoulement, et représentent une contrainte aussi bien dans le cadre de l'exploitation du gravier que pour le réseau hydrographique.

- les sites inscrits à l'inventaire (loi du 2 Mai 1930) figurent sur cette carte. Les sites figurant au pré-inventaire ainsi que le secteur n° 1 n'ont pas été représentés. Aucun site classé n'existe sur le secteur d'étude.

- les périmètres de protection des captages A.E.P. existants et les zones de captage projetées ont été reportées. Un certain nombre de ces périmètres ne sont qu'au stade de la proposition.

b) Aménagement du territoire

- les zones d'habitat, d'activité et de loisir ont été reportées. Les zones où l'ouverture à l'extension de carrière est interdite par le P.O.S. n'ont pas été représentées.

- les voies de communication actuelles ou projetées ont été implantées : elles sont le moyen principal de transport du gravier, et leur construction est à l'origine d'une forte consommation de gravier.

.../...

... / ...

CONCLUSION

Ces documents cartographiques, à caractère encore analytique, doivent maintenant permettre l'élaboration de documents plus synthétiques destinés à faciliter la politique d'exploitation de ce gisement alluvionnaire.

Le Directeur du Service Géologique
d'Alsace et de Lorraine

L. SIMLER

Annexes : Milieu naturel : Zone Nord

Zone Sud

Aménagement du territoire : Zone Nord

Zone Sud